

Note technique

Etat des lieux et évaluation des enjeux chiroptérologiques dans le cadre du Plan Biodiversité

Ville de Niort



Etude réalisée pour :



Janvier 2020

Deux-Sèvres Nature Environnement

48 rue Rouget de Lisle – 79000 NIORT – 05 49 73 37 36 – contact@dsne.org – www.dsne.org

Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme

SIRET 78146070400047 – APE 9499Z

Note technique

Etat des lieux et évaluation des enjeux chiroptérologiques dans le cadre du Plan Biodiversité de la ville

Etude réalisée pour :

Ville de Niort

1 Place Martin Bastard

79000 Niort



Rédaction et inventaires : Yoann Prioul (chargé de mission « Chiroptères » et « Mammifères terrestres », Mélanie Darnault (bénévole), Floriane Gicquiaud (technicienne ouvrages d'art et ouvrages hydrauliques) et Stéphane Hivert (chef de service, responsable CTM)

Référence à utiliser : Deux-Sèvres Nature Environnement, 2019 – *Note technique – Etat des lieux et évaluation des enjeux chiroptérologiques dans le cadre du Plan Biodiversité de la ville*. 34 p.

Crédits photographiques : Yoann Prioul

Relecture : Nicolas Cotrel (Directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement).

Résumé

La ville de Niort a lancé en 2019 un nouveau Plan d'action pour la biodiversité (2019-2024) dans la continuité du précédent. Cette année, ce sont les populations de chauves-souris niortaises qui ont été étudiées. Ainsi, plusieurs bâtiments et ouvrages d'art favorables à l'accueil des chauves-souris et/ou faisant l'objet de travaux dans un futur proche ont été prospectés cette année afin d'en ressortir les principaux enjeux chiroptérologiques. 5 ouvrages d'art et 5 bâtiments ou groupes de bâtiments appartenant à la ville ont ainsi été visités à deux reprises : au printemps (période de transit) et en été (période de mise-bas et élevage des jeunes) par le biais de prospection visuelle et acoustique en lien avec les responsables de la ville de chaque service concerné. Plusieurs bâtiments et ouvrages d'art présentent un intérêt fort pour l'accueil des chauves-souris, c'est le cas notamment du Moulin de Comporté ou de la voûte souterraine du port. Globalement, le centre-ville de Niort reste assez attractif pour les chauves-souris grâce à la proximité de la Sèvre Niortaise, sa ripisylve conservée et la présence de bâtiments et ouvrages anciens. Dans le futur, d'autres actions en faveur de la biodiversité et notamment des chauves-souris auront lieu dans la ville de Niort : formation en interne des différents services et agents techniques qui sont concernés par la problématique de conservation des chauves-souris, sensibilisation du grand public grâce à des animations et poursuite des études des bâtiments et ouvrages favorables. La mise en place de ce nouveau Plan d'action biodiversité prévoit la signature de la charte de bonne conduite et de prise en compte des chauves-souris dans le bâti public marquant l'engagement de la ville au côté de Deux-Sèvres Nature Environnement dans la conservation des populations de chauves-souris.